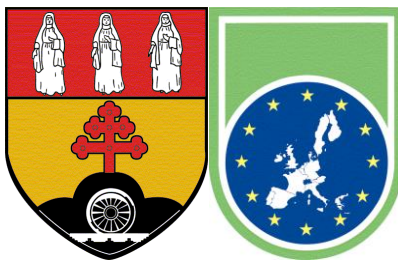


## ADMINISTRATION COMMUNALE



**L-9905 Troisvierges  
(Grand-Duché de Luxembourg)**

**Vacance de poste / INGÉNIEUR TECHNICIEN (m/f)  
sous le statut de fonctionnaire communal,  
groupe de traitement A 2 / sous-groupe scientifique et technique  
Degré d'occupation : 100%**

Autorisation ministérielle no. 900/16 du 31.08.2016

L'administration communale de Troisvierges se propose de recruter pour les besoins du service technique communal un ingénieur-technicien (m/f), sous le statut de fonctionnaire communal, groupe de traitement A 2 / sous-groupe scientifique et technique et à plein temps.

Les candidats (m/f) doivent :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise ;
- Faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- Être détenteur d'un diplôme d'ingénieur-technicien/industriel en génie-civil, délivré par l'Institut Supérieur de Technologie à Luxembourg, soit d'un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education nationale et de la Formation Professionnelle.
- Le candidat doit avoir passé avec succès l'examen d'admission définitive dans le secteur communal dans la carrière d'ingénieur-technicien.
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans sera considérée comme un atout important.

Sont à joindre à la demande :

- Un extrait récent de l'acte de naissance ;
- Un extrait récent du casier judiciaire ;
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- Une copie des certificats et diplômes d'études et de formation requis ;
- Un curriculum vitae avec une photo récente.
- Copie du permis de conduire

L'aide-mémoire (job-description) peut être téléchargé sur

[www.troisvierges.lu](http://www.troisvierges.lu)

(sous publications)

ou demandé au 99 80 50 31.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser

**Au collège des bourgmestre et échevins  
de la commune de Troisvierges  
B.P. 9**

**L-9901 Troisvierges**

pour le 15 juin 2018 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

**Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.**

**Le collège échevinal de Troisvierges,  
Edy Mertens, bourgmestre  
Norbert Breuskin, échevin,  
Guy Henckes, échevin**